

**PORTAIL QUÉBEC - Communiqué, 5 juin 2013 :**

<http://communiqués.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPQF/Juin2013/05/c5316.html>

## **Financement de l'assurance autonomie - L'opposition officielle s'inquiète de l'ajout d'une taxe autonomie**

QUÉBEC, le 5 juin 2013 /CNW Telbec/ - Le docteur Yves Bolduc, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Santé, et madame Marguerite Blais, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Aînés, ont fait part au ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Réjean Hébert, de leurs inquiétudes concernant l'ajout d'une nouvelle structure bureaucratique et d'une taxe pour financer son projet d'assurance autonomie. Après avoir renié leur promesse d'abolir la contribution santé, le Parti québécois poursuit maintenant son improvisation en faisant planer l'idée d'une taxe pour financer les soins et les services offerts aux personnes en pertes d'autonomie, soit aux aînés et aux personnes déficientes physiques et intellectuelles.

« Ce n'est pas l'objectif que nous questionnons, mais plutôt les moyens. Nous sommes contents de voir que le gouvernement péquiste propose de poursuivre le virage vers les soins à domicile que nous avons déjà bien enclenché lorsque nous formions le gouvernement. En effet, nous n'avons ni besoin d'un projet de loi, ni besoin d'une caisse, ni besoin d'une nouvelle structure pour augmenter le soutien à domicile. Le ministre Hébert a d'autres moyens à sa disposition pour protéger les budgets. Le ministre pourrait-il admettre que cette nouvelle structure n'est pas nécessaire à l'atteinte de son objectif? Cela aussi représente d'importants investissements qui, encore une fois, n'iront pas dans les soins aux personnes en perte d'autonomie. Le ministre peut-il nous donner une évaluation des coûts qui seront engendrés par l'embauche de fonctionnaires et le nouveau système informatique? », a affirmé Dr Bolduc.

« Le Parti québécois a fait sa campagne électorale en martelant qu'il abolirait la contribution santé. Une fois au pouvoir, il l'a maintenu. Le ministre a toujours soutenu que l'assurance autonomie se ferait à coût nul, mais lors du lancement de son Livre blanc, la taxe autonomie est sortie du sac. Le PQ change constamment d'idée et cela est très inquiétant pour la suite des événements. Le ministre répète sans cesse que nous allons épargner des milliards en 2050, mais il est incapable de prévoir le financement de l'assurance autonomie au-delà de 2017. Les Québécois ont le droit de savoir quels seront les véritables coûts de ce projet », a soutenu, pour sa part, madame Blais.<sup>3</sup>